

## De nouvelles aides financières pour favoriser tous les talents

Soutenir et permettre l'émergence de nouveaux talents est l'un des objectifs affichés du projet pédagogique de l'ISEP qui met « le Numérique au service de l'Homme ». A la rentrée 2019, l'école des technologies du numérique proposera un dispositif complet d'aides financières pour un montant total de plus de 100 000 euros afin d'aider les candidats aux ressources modestes, à devenir ingénieur du numérique et réaliser leur projet professionnel et personnel.

**En années préparatoires**, des bourses prendront en charge une partie des frais de scolarité des élèves entrés par le concours post-bac Puissance Alpha. Pour rappel, deux voies s'offrent à eux :

- La Classe Préparatoire Associée à Stanislas (pour les Terminales S) dont le montant de participation aux frais de scolarité est déjà le moins élevé par rapport aux cycles préparatoires intégrés privés,
- Le Cycle Intégré International (pour les Terminales S et STI2D) qui intègre un semestre à l'étranger (8 destinations dont la Chine, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la République tchèque ou la Tunisie) et dont la bourse rendra le coût comparable à celui du cycle associé.

**En cycle ingénieur**, des bourses seront réservées aux élèves issus de CPGE, dont PT et ATS. Des prêts d'honneur, gérés par l'Association Solidarité ISEP regroupant l'Ecole et les alumni, permettront de remplacer ou compléter l'offre bancaire quand elle s'avère insuffisante. Par ailleurs, 200 élèves (notamment issus d'IUT) sont admis en apprentissage, leur scolarité est donc financée par leur entreprise.

Alors que le magazine L'Etudiant hisse l'ISEP au premier rang en termes de salaires à la sortie, l'école, fidèle en cela à son statut d'EESPIG (Etablissement d'Enseignement Supérieur d'Intérêt Général) donne un coup de pouce à quelques élèves méritants dès leur entrée dans les études supérieures.

En outre, l'ISEP met également en place une bourse « recherche-innovation » de l'ordre de 30 000 euros par an pour financer une thèse pour un diplômé de l'école, en plus des 3 autres thèses déjà prises en charge sur fonds propres. Forte de près de 45 chercheurs, la Direction de la Recherche de l'école souhaite en effet se développer en soutenant financièrement des projets prometteurs.

L'école inscrit ses nouvelles initiatives dans le cadre de sa politique d'ouverture sociale, de promotion de la recherche et d'accompagnement des jeunes. Elle aide aussi les élèves-ingénieurs à travers son service logement, qui met à leur disposition un fichier de plus de 300 logements privés et de résidences étudiantes. L'Ecole leur fait bénéficier de plusieurs avantages : des chambres réservées dans des internats à proximité en échange du tutorat de lycéens, priorisation des demandes, frais administratifs réduits.

Sensible à l'épanouissement des élèves, l'ISEP œuvre à sa mission de former des ingénieurs professionnels par vocation et humanistes par conviction.

**Contact Presse** : Fabienne Lissak Tel : 01 49 54 52 47 [fabienne.lissak@isep.fr](mailto:fabienne.lissak@isep.fr)    

**A propos de l'ISEP** : L'ISEP est une école d'ingénieurs qui forme des ingénieurs aux compétences multiples dans le secteur du numérique en s'appuyant sur une pédagogie innovante et motivante (approche par compétence et apprentissage par projet). Forte de sa proximité avec les entreprises, l'ISEP propose des stages de longue durée ainsi que l'apprentissage. Le projet professionnel est placé au cœur de la formation. Une place importante est réservée à l'entrepreneuriat avec un incubateur propre à l'école. Très présente à l'international, l'ISEP compte 130 universités partenaires sur 5 continents dans 43 pays et accueille également la prestigieuse université américaine Stanford dans le cadre de son programme « Stanford à Paris ». Chaque année, 1500 étudiants et apprentis bénéficient d'un enseignement technique, scientifique et managérial de haut niveau. Tous les ans, 100% d'entre eux trouvent un emploi à la sortie de l'école. Pour plus d'information, rendez-vous sur [www.isep.fr](http://www.isep.fr)